

Vos interlocuteurs

ORGANISATEUR

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU
HAUT DE L'ARC
6 Rue des Minimes
13530 TRET
Tél : 04 42 29 40 30

INSCRIPTIONS & REGLEMENTS

SERVICE SCOLAIRE
Médiathèque Municipale
83910 POURRIERES
Tél : 09 67 31 58 99
Email : scolaire@pourrieres.fr

MAIRIE DE POURCIEUX

Accueil
de l'Hôtel de Ville
83470 POURCIEUX
Tél : 04 94 78 02 05

Liens utiles

- **Portail famille du Syndicat :**
siha.portail-familles.net
- **Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc :**
www.sihva.com

Ce qui ne change pas

- Les temps de garderie du matin et du soir,
- les repas en période scolaire,
- les vacances d'été

Vous gardez vos interlocuteurs habituels en Mairie



Activités ALSH Mercredis & Petites vacances 2019/2020

A POURCIEUX

Nouveauté
Dès le 4 Septembre
2019

La Commune de Pourcieux a confié l'organisation d'une partie des activités périscolaires et extrascolaires au Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc



OBJECTIF

Mettre en place un service d'accueil Périscolaire les mercredis et un Accueil de Loisirs durant les petites vacances, pour les enfants de 3 à 13 ans.

Pourquoi ?

- Offrir un service supplémentaire répondant aux besoins des habitants,
- Apporter une solution aux Pourciérains contraints de rechercher un service équivalent sur les communes environnantes,
- Utiliser le savoir-faire du Syndicat Intercommunal du Haut de l'Arc.

Ce qui change

- Les mercredis
- Les petites vacances

Vous vous adressez au Syndicat

Retrouvez vos interlocuteurs au verso

En pratique

- **Les Mercredis (hors vacances scolaires et jours fériés)**
 - Accueil de 7h30 à 18h30
 - Inscriptions au plus tard le mardi pour le mercredi de la semaine suivante.
- **Les petites vacances (hors vacances de Noël)**
 - Accueil de 7h30 à 18h30
 - Inscriptions sur des périodes définies.

Tarifs

Quotient Familial	Journée complète	½ journée avec repas	½ journée sans repas
< 500	4 €	3 €	2 €
< 600	6 €	4 €	3 €
< 700	7,5 €	5 €	3,75 €
< 800	9 €	6 €	4,5 €
> 800	12 €	7,5 €	6 €

Petites vacances : uniquement en journée complète

Intéressés ? Vos démarches

Il est nécessaire de remplir un dossier administratif au préalable de toute inscription :

A télécharger sur le site du Syndicat et à retourner signé avant le 5/07 à la Mairie de Pourcieux.

- **Juin/Juliet** : dépôt des dossiers administratifs
- **Août** : Inscriptions en ligne sur le portail famille du Syndicat.
- **4 Septembre** : Début des activités